FORMATION
IOBSP NIVEAU 2

À PARTIR DE 355 EUROS NET DE TVA*

CIBLES

- Mandataires d'un seul établissement bancaire (exclusifs) ;
- Personnes souhaitant valider l'habilitation d'IOBSP Niveau 2 ;
- Salariés, demandeurs d'emplois inscrits dans un projet de reconversion professionnelle.

OBJECTIFS

Acquérir des compétences en matière juridique, économique et financière pour exercer l'activité d'Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement.

DURÉE

80 HEURES

PRÉREQUIS

NIVEAU
Pas de niveau requis.

TECHNIQUES
Prérequis nécessaires à minima maîtrise de la langue française, utilisation d'un ordinateur, connexion internet et notions du budget d'un ménage.

* Selon le mode de formation choisit

FORMATION
IOBSP NIVEAU 2

LES PRINCIPALES COMPETENCES D'UN INTERMEDIAIRE EN OPERATIONS DE BANQUE ET SERVICES DE PAIEMENT SONT LES SUIVANTES :

- Gérer la relation avec le client ;
- Prendre en compte les besoins du client ;
- Appréhender l'assurance des emprunteurs ;
- Assurer les diligences de lutte contre le blanchiment des capitaux ;
- Apporter au client une bonne information ;
- Analyser les documents à recueillir ;
- Présenter, proposer ou aider à la conclusion d'une opération de banque ou de services de paiement.

DOCUMENTS REMIS

- Une attestation de formation ;
- Une attestation de réussite si les conditions requises pour l'obtention des compétences sont remplies ;
- Des feuilles de suivi du stage en e-learning ;
- Une attestation d'assiduité constatant que le Stagiaire a bien suivi toutes les heures de formation ;
- Les règles de validation des quiz ;
- Les statistiques et justificatifs de connexion en e-learning.

Créforma plus

PROGRAMME DE LA FORMATION

TRONC COMMUN (E-LEARNING 60 HEURES)

Module 1 - Les savoirs généraux

Séquence 1 : Connaissance du contexte général de l'activité d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement
Séquence 2 : Les différentes catégories réglementaires d'IOBSP (art. R. 519-4 COMOFI) et les modalités d'exercice de l'activité : contenus et limites
Séquence 3 : Les fondamentaux du droit commun
Séquence 4 : Les conditions d'accès et d'exercice
Séquence 5 : Les exercices issus de la directive sur la distribution d'assurance
Séquence 6 : La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
Séquence 7 : Les modalités de distribution
Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 1 :

- Connaissances sur l'environnement général relatif au crédit, aux garanties ainsi qu'à l'activité des intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement.
- Compétences générales sur l'environnement juridique du secteur bancaire et de l'opération de banque et de services de paiement, sur la relation avec le client et sur la lutte contre le blanchiment.

Module 2 - Connaissances générales sur le crédit

Séquence 1 : Nature, caractéristiques, finalités des différentes formes de crédit aux particuliers
Séquence 2 : Caractéristiques et finalités des crédits aux professionnels
Séquence 3 : Analyse des caractéristiques financières d'un crédit
Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 2 :

- Présenter, proposer ou aider à la conclusion d'une opération de banque ou de services de paiement.
- Différentes opérations de banque et les services de paiement et leurs mécanismes.

PROGRAMME DE LA FORMATION

TRONC COMMUN (E-LEARNING 60 HEURES)

Module 3 - Notions générales sur les garanties

Séquence 1 : Les différents types de garanties
Séquence 2 : Leurs limites
Séquence 3 : Notions générales sur les sûretés
Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 3 :

- Connaissances sur l'environnement général relatif aux garanties et à l'environnement bancaire.

Module 4 - Notions générales sur les assurances des emprunteurs

Séquence 1 : Généralités
Séquence 2 : Les risques couverts
Séquence 3 : Tarification du risque emprunteur
Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 4 :

- Appréhender l'assurance des emprunteurs.

Module 5 - Les règles de bonne conduite

Séquence 1 : La protection du client
Séquence 2 : La prévention du surendettement et l'endettement responsable
Séquence 3 : La prévention des conflits d'intérêts
Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 5 :

- Connaissances sur les règles de bonne conduite des intermédiaires en opérations de banque et services de paiement.
- Gérer la relation avec le client.

PROGRAMME DE LA FORMATION

TRONC COMMUN (E-LEARNING 60 HEURES)

Module 6 - Contrôles et sanctions

Séquence 1 : Connaissance des infractions et manquements relatifs au non-respect des règles figurant au titre Ier du livre III du code de la consommation et de leurs sanctions
Séquence 2 : Les contrôles internes et le CRBF n° 97-02 relatif au contrôle des établissements de crédit
Séquence 3 : Ses conséquences pour l'IOBSP
Séquence 4 : ACPR : compétences, contrôle, sanctions
Séquence 5 : DGCCRF : compétences, contrôle, sanctions
Séquence 6 : ORIAS : compétences, contrôle
Séquence 7 : Rôle de l'autorité de publicité
Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 6 :

- Connaissances sur l'environnement juridique de l'intermédiation en opérations de banque et en services de paiement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULES AU CHOIX (E - LEARNING 20 HEURES)

Choix Module 1 - Crédit à la consommation et crédit de trésorerie

Séquence 1 : L'environnement du crédit de trésorerie et à la consommation
Séquence 2 : Le crédit à la consommation
Séquence 3 : Les crédits de trésorerie
Séquence 4 : Connaissances et diligences à accomplir pour assurer une bonne information de l'emprunteur
Séquence 5 : La préparation d'un dossier de crédit à la consommation
Séquence 6 : Etude détaillée de plusieurs dossiers
Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module Spécialisé 1 :

- Connaissances sur les différentes opérations de banque et ses mécanismes (Crédit à la consommation et crédit de trésorerie).

Choix Module 2 - Le crédit immobilier

Séquence 1 : L'environnement du crédit immobilier
Séquence 2 : Les intervenants et le marché
Séquence 3 : Le crédit immobilier
Séquence 4 : Connaissances et diligences à accomplir ainsi que les explications à fournir pour assurer une bonne information de l'emprunteur
Séquence 5 : La constitution du dossier de crédit immobilier
Séquence 6 : Etude détaillée de plusieurs dossiers
Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module Spécialisé 2 :

- Connaissances sur les différentes opérations de banque et ses mécanismes (Crédit immobilier).

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULES AU CHOIX (E - LEARNING 20 HEURES)

Choix Module 3 - Les services de paiement

Séquence 1 : L'environnement des services de paiement
Séquence 2 : Les différents services de paiement
Séquence 3 : Les droits de la clientèle en matière de services de paiement (délais d'exécution des ordres, informations, incidents de paiement...)
Séquence 4 : La préparation d'un dossier de service de paiement
Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module Spécialisé 3 :

- Connaissances sur les différentes opérations de banque et ses mécanismes (Les services de paiement).

Choix Module 4 - Le regroupement de crédits

Séquence 1 – Environnement du regroupement de crédits
Séquence 2 – Le regroupement de crédits
Séquence 3 – Connaissances et diligences à accomplir pour assurer une bonne information
Séquence 4 – Le dossier de regroupement
Séquence 5 – Etude détaillée de plusieurs dossiers
Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module Spécialisé 4 :

- Connaissances sur les différentes opérations de banque et ses mécanismes (Le regroupement de crédits).

Modèles supports métier

Quiz général de validation des compétences

MODALITES

PEDAGOGIQUES

Le stagiaire a différents moyens lui permettant d'être accompagné par un tuteur formateur : visio-conférence, rendez-vous téléphonique … un book de formation peut lui être adressé. **La formation est en 100% e-learning ou blended-learning avec des visios-coaching animées par des experts de la profession,** le stagiaire peut réaliser ses cours de chez lui et les suivre sur ordinateur, sur tablette ou même sur son smartphone. Le stagiaire a la possibilité de télécharger ou d'imprimer l'intégralité des cours. Toutes nos formations peuvent être traduites en langues étrangères (Anglais, Allemand, Espagnol, etc.)

PEDAGOGIQUES ADAPTEES

Pour en savoir plus sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par courriel contact@formation-creformaplus.fr ou par téléphone au 04 75 25 84 29

DE VALIDATION

Chaque module de la formation se formalise par des examens validant la compréhension des éléments exposés durant l'apprentissage. Afin de pouvoir passer au module suivant, le taux de réussite aux tests de contrôle des connaissances devra être de 70% au minimum.

A l'issue de cet apprentissage, après lecture de chaque module, un dernier quiz reprenant la globalité de la formation permet d'obtenir l'attestation nécessaire à l'exercice des métiers. Le pourcentage de bonnes réponses de cet examen doit être d'au moins 70 %, conformément à la loi régissant l'obtention de cette attestation. En cas d'échec, les Stagiaires sont amenés à relire la totalité des modules sans avoir à repasser les quiz intermédiaires, leur permettant ainsi de repasser leur examen, afin d'atteindre le niveau requis.

CREFORMA PLUS
VOTRE PARTENAIRE FORMATION

LA FORMATION EN LIGNE

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE TOUT AU LONG DE VOTRE PARCOURS DE FORMATION

- Un Tuteur-Formateur unique, professionnel du métier
- Un Conseiller Virtuel
- Un réel suivi des stagiaires : courriels, contacts téléphoniques, une réponse sous 24 heures à toutes questions

DES OUTILS A LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

- Notre propre plateforme accessible 24h/24 et 7j/7
- Des vidéos, des quiz ludiques, des cas pratiques, des classes virtuelles, des lexiques, des revues de presses et des fiches de synthèse pour vous accompagner et vous aider à une meilleure compréhension de votre futur métier
- Toutes nos formations sont en audio, écoutez ou réécoutez vos cours à tout moment
- Une possibilité de télécharger, d'imprimer votre cours
- Un suivi en temps réel de votre progression
- Formations ludiques, avec de la gamification, des podcasts

Créforma plus

CREFORMA PLUS
VOTRE PARTENAIRE FORMATION

QUELQUES STATISTIQUES DE NOTRE POLE FORMATION *

- 88 % TAUX DE REUSSITE
- 93 % TAUX DE SATISFACTION
- 88 % TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES 6 MOIS

MODALITES DE FINANCEMENTS

France Travail

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

Réseau des CARIF OREF

CERTIFICATIONS ET DEMARCHES QUALITES

DATADOCKÉ

CNEFOP

les acteurs de la compétence
créateurs d'avenirs professionnels

* STATISTIQUES RÉALISÉES SUR L'ENSEMBLE DE NOS FORMATIONS EN 2025

SAS CREFORMA PLUS Tour Britannia, 20 Boulevard Eugène Deruelle - 69432 Lyon Cedex 03 Téléphone 04.78.08.98.88 - Numéro d'agrément : 82 26 02140 26
Service Administratif : 80 rue Faventines 26000 Valence Téléphone 04.75.25.84.29
contact@formation-creformaplus.fr https://creformaplus.fr
SIRET 538 815 432 00033 RCS Romans Sur Isère – APE 8559A

Créforma plus

SAS CREFORMA PLUS Tour Britannia, 20 Boulevard Eugène Deruelle - 69432 Lyon Cedex 03 Téléphone 04.78.08.98.88 - Numéro d'agrément : 82 26 02140 26
Service Administratif : 80 rue Faventines 26000 Valence Téléphone 04.75.25.84.29
contact@formation-creformaplus.fr https://creformaplus.fr
SIRET 538 815 432 00033 RCS Romans Sur Isère – APE 8559A